

9 informations communautaires Semaine du 22 juin 2015



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Aller sur l'eau avec Nautisme en Pays d'Iroise
- > Port de Lanildut – traversée de l'aber Ildut en bateau à moteur
- > Juin au phare Saint-Mathieu
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Subvention pour la location de broyeur à végétaux
- > La méthanisation
- > Des conteneurs en apport volontaire pour les ordures ménagères
- > Conseil Architecture Urbanisme et Environnement - CAUE

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualites)

COMMUNAUTÉ
Pays d'Iroise
DE COMMUNES

Communauté de communes du Pays d'Iroise
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Armée de Terre : jeudi 25 juin de 14h à 16h (sans RDV)

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique (lundi et vendredi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. (Prescription possible par la maison de l'emploi)

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Aller sur l'eau en juin avec Nautisme en Pays d'Iroise

Les centres nautiques *Nautisme en Pays d'Iroise* vous accueillent depuis les vacances de printemps à Plougonvelin et Ploudalmézeau.

Tous les week-ends de juin, venez pratiquer en toute liberté en louant du matériel (kayaks, stand-up-paddle, planche à voile, catamaran...). Sur réservation.

Pour l'été, les inscriptions sont déjà ouvertes : par courrier (CCPI – CS10078 – 29290 Lanrivoaré) ou directement en ligne www.nautisme.pays-iroise.bzh

Renseignements : 02 98 48 22 20 / npi@ccpi.bzh / www.nautisme.pays-iroise.bzh (rubrique *Nos activités*).

Port de Lanildut – traversée de l'aber Ildut en bateau à moteur

Avis aux randonneurs qui souhaitent emprunter le GR34 de part et d'autre de l'aber sans devoir rebrousser chemin : Pascal, le capitaine du Port, vous propose de vous transporter dans son bateau à moteur d'une rive à l'autre, tout en vous faisant découvrir les secrets du site.

Durée de la traversée : 10 à 15 min. Aller simple : 1,50 € / Aller-retour : 2 € (gilets de sauvetage fournis).

Réservation (obligatoire au plus tard la veille de votre traversée) : 02 98 04 36 40 / 06 31 93 58 71

Juin au phare Saint-Mathieu

Après avoir gravi les 163 marches vous y découvrirez la lentille du phare, un panorama à 180° sur la mer d'Iroise, ses îles et sa dizaine de phares, qui vous seront commentés par un guide. Poursuivez ensuite votre visite par le musée de l'abbaye et le cénotaphe.

Tous les samedis, dimanches et lundis de juin de 14h à 18h.

Tarifs phare/musée : + 12 ans : 3€50, 6-11 ans : 1€50, - 6 ans : gratuit.

Une exposition sur l'évolution technique des sources lumineuses des phares et balises.

Exposition visible du 20 mai au 31 août aux jours et heures d'ouverture du phare, entrée libre.

Renseignements : 02 98 89 00 17 / 06 86 31 03 47 / phare.saintmathieu@orange.fr

Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets ? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets...

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie le samedi 27 juin à Plourin.

Renseignements sur place pendant les permanences (10h-12h/14h-18h) ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 / environnement@ccpi.bzh

Subvention pour la location de broyeur à végétaux

Dans le but de réduire la quantité de déchets végétaux apportés en déchèterie, la CCPI propose désormais une subvention pour la location de broyeur à branches. Cette aide est réservée aux habitants du Pays d'Iroise. L'utilisateur doit s'engager à réutiliser le broyat produit directement sur sa parcelle.

Renseignements : 02 98 32 37 83 / www.pays-iroise.bzh (*Rubrique déchets/ astuces pour réduire ses déchets*)

Expérimentation méthanisation

Certains habitants du Pays d'Iroise ne réutilisent pas les tontes de gazon à domicile et se rendent à la déchèterie pour s'en débarrasser. Désormais, dans chaque déchèterie, un caisson sera installé pour séparer ce type de déchets (tontes de pelouse, gazons uniquement) des autres déchets végétaux. Une fois remplie, cette benne sera orientée vers l'unité de méthanisation de Plourin exploitée par la SAS du Menez Avel et ainsi permettre la production d'énergie. Rappel : ne seront recueillies dans cette benne que les tontes de gazons. Aucun autre déchet végétal ou sac plastique ne sera toléré.

Renseignements : 02 98 84 39 40 / nicolas.royant@ccpi.bzh

Des conteneurs en apport volontaire pour les ordures ménagères

La saison estivale démarre, la production d'ordures ménagères va augmenter avec l'arrivée des touristes, des propriétaires de résidences secondaires et l'accueil par les ménages de personnes supplémentaires dans leur foyer. Face à ce phénomène, la CCPI a développé un réseau de conteneurs enterrés et aériens pour l'apport d'ordures ménagère en apport volontaire.

La carte de ces points est consultable : www.pays-iroise.bzh (Onglet environnement - déchets - la collecte et le tri). Vous y trouverez également les cartes par commune des conteneurs pour le verre et les recyclables en mélange.

Conseil architecture Urbanisme et Environnement - CAUE

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ? Un architecte du CAUE (<http://www.caue-finistere.fr/>) vous reçoit dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, tous les premiers jeudis du mois à compter du 2 juillet de 9h à 12h, afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Ce service est gratuit et les rendez-vous sont à prendre en contactant l'accueil de la CCPI au 02 98 84 28 65.
